



Assemblée générale

Distr. générale
19 août 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 139 de l'ordre du jour provisoire*
Projet de budget-programme pour 2023

Projet de budget-programme pour 2023

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

Quatrième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2023

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales dans lequel figurent les ressources demandées pour 2023 au titre du groupe thématique II (équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes) ([A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#)). À cette occasion, on lui a communiqué un complément d'information et des éclaircissements, puis il a reçu des réponses écrites datées du 29 juillet 2022.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2023 ([A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2023 au titre de 38 missions politiques spéciales et des questions concernant ces missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq

* [A/77/150](#).



autres additifs¹, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

3. Les ressources demandées au titre du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar (groupe thématique I), dont le mandat a été arrêté par l'Assemblée générale, sont englobées dans le montant total des ressources demandées pour l'ensemble des missions politiques spéciales dans le rapport du Secrétaire général consacré au groupe thématique I, et le mandat du Bureau sera porté à l'attention de l'Assemblée conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de celle-ci.

4. Le Comité consultatif examine les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal (A/77/7/Add.1), tandis que ses observations et recommandations portant plus particulièrement sur les prévisions budgétaires des groupes thématiques I à III, de la MANUA et de la MANUI font l'objet de rapports distincts².

II. Exécution du budget en 2021 et 2022 et ressources nécessaires pour 2023

5. Le Secrétaire général récapitule les ressources demandées pour 2023 au titre des 15 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique II et les met en regard des crédits approuvés pour 2022 et des dépenses engagées en 2021 (voir également A/77/6 (Sect. 3)/Add.3, tableau 1).

Tableau 1

Récapitulatif des ressources nécessaires au titre du groupe thématique II

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2021		2022		2023		Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses effectives (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses (1 ^{er} janvier-30 juin) (4)	Total (5)	Dépenses non renouvelables (6)	Budget pour 2023 par rapport aux crédits ouverts pour 2022 (7) = (5) - (3)
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 450,8	992,8	1 419,5	764,3	1 524,2	–	104,7
Groupe d'experts sur le Soudan	1 067,9	909,0	1 073,1	674,3	1 120,4	–	47,3
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	3 124,8	2 823,2	3 094,5	2 168,4	3 110,6	–	16,1
Groupe d'experts sur la Libye	1 361,3	1 096,0	1 431,5	648,6	1 410,4	–	(21,1)
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 110,5	745,9	1 163,8	353,5	1 193,2	–	29,4
Groupe d'experts sur le Yémen	2 258,2	1 860,7	2 302,2	1 202,5	2 210,0	–	(92,2)
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 293,1	651,9	1 253,8	754,1	1 257,6	–	3,8

¹ A/77/6 (Sect. 3)/Add.2, A/77/6 (Sect. 3)/Add.3, A/77/6 (Sect. 3)/Add.4, A/77/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/77/6 (Sect. 3)/Add.6.

² A/77/7/Add.2, A/77/7/Add.3, A/77/7/Add.4, A/77/7/Add.5 et A/77/7/Add.6.

	2021		2022		2023		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Dépenses (1 ^{er} janvier-30 juin)	Total	Dépenses non renouvelables	Budget pour 2023 par rapport aux crédits ouverts pour 2022 (7) = (5) - (3)
Mission	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (3)
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	5 885,7	5 184,1	5 871,5	3 424,7	5 854,9	–	(16,6)
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	632,4	529,8	668,1	327,0	617,3	–	(50,8)
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	1 416,7	1 294,1	1 392,6	629,1	1 533,5	–	140,9
Groupe d'experts sur le Mali	1 167,1	665,1	1 144,7	530,3	1 194,1	–	49,4
Groupe d'experts sur la Somalie	1 855,2	1 591,4	1 878,2	1 137,8	1 858,9	–	(19,3)
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	2 978,7	2 508,5	3 137,7	2 047,9	3 135,5	–	(2,2)
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	10 878,7	9 860,9	11 278,7	5 067,8	11 570,9	–	292,2
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	24 357,6	23 617,5	24 461,0	12 437,6	25 632,3	–	1 171,3
Total	60 838,7	54 330,9	61 570,9	32 167,9	63 223,8	–	1 652,9

6. Les ressources demandées pour 2023 au titre des 15 missions en cours relevant du groupe thématique II s'élèvent à 63 223 800 dollars (net), soit une augmentation de 1 652 900 dollars (ou 2,7 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2022. On trouvera dans le tableau 6 du rapport principal du Secrétaire général (A/77/6 (Sect. 3)/Add.1) un récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2022 et les ressources demandées pour 2023 au titre des missions dont le mandat a été reconduit.

7. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que les dépenses au 30 juin 2022 pour les 15 missions relevant du groupe thématique II s'élevaient à 32 167 900 dollars (52,2 %), tandis que les crédits ouverts pour la même année se chiffraient à 61 570 700 dollars. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les dépenses effectivement engagées en 2022.**

A. Observations et recommandations concernant les effectifs

8. Au total, le Secrétaire général propose 265 emplois de temporaire en 2023 pour les 15 missions relevant du groupe thématique II, ce qui représente une augmentation nette d'un emploi par rapport à l'effectif approuvé pour 2022 (264 emplois). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a reçu un tableau des effectifs approuvés pour 2022 et des effectifs proposés pour 2023 pour les 15 missions du groupe thématique II (voir tableau 2). Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs sont également résumées à l'annexe XVIII du rapport principal du Secrétaire général (A/77/6 (Sect. 3)/Add.1).

Tableau 2

Groupe thématique II : effectifs nécessaires

Mission	Emplois de temporaire		Effectif proposé pour 2023	Nouveaux emplois de temporaire	Suppression	Transformation	Reclassement	Réaffectation	Transfert
	Effectif approuvé pour 2022	vacants au 30 juin 2022							
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 (2 P-3)	–	2 (2 P-3)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan	1 (1 P-3)	–	1 (1 P-3)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	6 (1 P-4, 2 P-3 et 3 G)	2 (2 P-3)	6 (1 P-4, 2 P-3 et 3 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Libye	2 (1 P-3 et 1 G)	–	2 (1 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 (1 P-3 et 1 G)	–	2 (1 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8 (1 P-3, 5 SM et 2 AL)	1 SM	8 (1 P-3, 5 SM et 2 AL)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3 (1 P-3 et 2 G)	1 G	3 (1 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	19 (1 P-5, 4 P-4, 6 P-3 et 8 G)	–	19 (1 P-5, 4 P-4, 6 P-3 et 8 G)	–	–	–	–	–	–
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	2 (1 P-4 et 1 G)	–	2 (1 P-4 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	7 (1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 G)	2 (1 P-3 et 1 G)	7 (1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Mali	1 (1 P-3)	–	1 (1 P-3)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Somalie	6 (1 P-3, 1 G et 4 AL)	–	6 (1 P-3, 1 G et 4 AL)	–	–	–	–	–	–

Mission	Emplois de temporaire		Effectif proposé pour 2023	Nouveaux emplois de temporaire	Suppression	Transformation	Reclassement	Réaffectation	Transfert
	Effectif approuvé pour 2022	vacants au 30 juin 2022							
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	5 (1 P-5, 2 P-3 et 2 G)	–	5 (1 P-5, 2 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	52 (1 SSG, 1 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 20 P-4, 8 P-3, 3 P-2 et 8 G)	5 (1 SSG, 1 P-4, 1 P-3, 2 G)	52 (1 SSG, 1 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 20 P-4, 8 P-3, 3 P-2 et 8 G)	–	–	–	–	–	–
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	148 (1 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 15 P-4, 17 P-3, 4 P-2, 44 SM, 23 AN, 29 AL et 8 VNU)	14 (1 D-1, 3 P-4, 3 P-3, 2 SM, 1 AN, 3 VNU)	149 (1 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 15 P-4, 17 P-3, 4 P-2, 43 SM, 25 AN, 29 AL et 8 VNU)	2 (1 AN et 1 AL)	1 AL	1 SM en 1 AN	–	2 (1 SM et 1 AN)	7 (2 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 SM et 1 AL)

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G = agent(e) des services généraux ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

9. Pour 2023, le Secrétaire général propose d'apporter les changements ci-après aux effectifs d'une mission, à savoir l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD) [A/77/6 (Sect. 3)/Add.3, par. 284 a) à k)] :

a) La création proposée de deux emplois de temporaires, à savoir un emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au Bureau du (de la) Chef de cabinet, à Bagdad, parallèlement à la suppression de l'emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)] (voir par. 9 b) ci-dessous) ; un emploi d'assistant(e) aux finances [agent(e) local(e)] au Bureau d'appui commun de Koweït (voir par. 11 ci-dessous), [ibid., par. 284 e), f) et h)] ;

b) La suppression proposée d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)] au sein du Groupe des ressources humaines du Bureau du (de la) Chef de cabinet [ibid., par. 284 e)] ;

c) La transformation proposée d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (agent(e) du Service mobile) chargé(e) de l'appui à la mission au Bureau du (de la) Chef de cabinet en un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad, afin de contribuer au développement des capacités locales et de tirer durablement parti des connaissances relatives au marché local et aux technologies [ibid., par. 284 g)] ;

d) La réaffectation proposée de deux emplois, à savoir un emploi d'interprète de terrain adjoint (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au Bureau

du (de la) Chef de cabinet à Bagdad pour en faire un emploi de fonctionnaire adjoint(e) du protocole (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Erbil, au sein du Groupe des services linguistiques, en raison de l'expansion opérationnelle de l'UNITAD dans la région du Kurdistan iraquien, ainsi que de la hausse du nombre de requêtes en matière de collaboration et de liaison avec les homologues gouvernementaux ; un emploi d'analyste des informations sur la sécurité (agent(e) du Service mobile) du Groupe des opérations de la Section de la sécurité pour le transformer en emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) et redéploiement ultérieur de Bagdad à Erbil [ibid., par. 284 d) et i)] ;

e) Le transfert proposé de sept emplois de temporaire, comme suit : i) un emploi de juriste (P-4), cédé au titre du soutien de New York à Bagdad, au secrétariat du Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) ; ii) quatre emplois au Bureau des enquêtes sur le terrain, à savoir un emploi d'enquêteur(trice) (P-4), un emploi d'enquêteur(trice) (P-3) et un emploi d'enquêteur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (P-2) du Groupe d'enquête sur le terrain n° 3 à Dahouk au nouveau Groupe d'enquête sur le terrain n° 4 à Erbil, pour appuyer les enquêtes concernant les crimes, et un emploi d'enquêteur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (P-2) du Groupe d'enquête sur le terrain n° 1 à Dahouk au nouveau Groupe d'enquête sur le terrain n° 5 à Erbil ; iii) deux emplois dans la Section de la sécurité, à savoir un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) du Groupe de l'appui et de l'administration, de Bagdad à Erbil, et un emploi d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) [agent(e) local(e)] du Groupe de l'appui et de l'administration, de Dahouk à Erbil [ibid., par. 284 a), b), c), j) et k)] ;

10. Concernant le transfert proposé d'un emploi de juriste (P-4), cédé au titre du soutien de New York à Bagdad, au secrétariat du Bureau du Conseiller spécial, il est indiqué dans le rapport que ce transfert permettrait de répondre à la hausse de la demande de conseils juridiques liés à l'élaboration d'un cadre juridique visant à intégrer les crimes internationaux dans le Code pénal actuel et de fournir des avis juridiques pour répondre au nombre croissant de demandes d'information émanant des États Membres [ibid., par. 284 a)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'effectif actuel de la mission ne comptait aucun juriste au secrétariat du Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) basé à Bagdad et que, par conséquent, le transfert proposé comblerait un vide dans les fonctions des affaires juridiques. Le Comité a également été informé que les services d'experts juridiques n'étaient pas requis pour les fonctions de soutien à New York et qu'ils pouvaient être assurés par le (la) conseiller(ère) politique principal(e) (P-5) et Chef du Bureau de soutien au Siège à New York, selon les besoins. **Le Comité consultatif recommande la suppression de l'emploi de juriste (P-4) au Bureau de soutien à New York et la création d'un emploi de juriste (P-4) au secrétariat du Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) à Bagdad, auquel serait appliqué un taux de vacance de 50 %.** On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires sur les activités d'appui.

11. S'agissant de la création d'un emploi d'assistant(e) aux finances [agent(e) local(e)] au Bureau d'appui commun de Koweït, le Secrétaire général indique que cette proposition s'inscrit dans le cadre de mesures visant à ajuster les sources de financement du Bureau d'appui afin de mieux répondre à la charge de travail et à la clientèle qu'il dessert, qu'elle vise à atteindre une répartition plus équilibrée des effectifs du Bureau d'appui entre les missions politiques spéciales et qu'elle prévoit la suppression de six emplois à la MANUA et à la MANUI et leur rétablissement dans quatre autres missions, dont l'UNITAD [A/77/6 (Sect. 3)/Add.3, par. 284 h)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'en 2023, le Bureau d'appui commun de Koweït prévoit de continuer à soutenir : a) huit missions sur le

terrain en fournissant des services administratifs liés aux finances et aux ressources humaines³ ; b) 10 autres missions sur le terrain en fournissant un soutien spécialisé restreint au traitement des indemnités pour frais d'études et des salaires uniquement⁴. **Le Comité consultatif réaffirme que le Bureau d'appui commun de Koweït n'est pas un centre de services partagés approuvé par l'Assemblée générale et que, conformément à la résolution 70/248 A de l'Assemblée, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit recevoir l'approbation de l'Assemblée (voir A/76/7/Add.1, par. 62). Il recommande donc de ne pas créer l'emploi d'assistant(e) aux finances [agent(e) local(e)] au Bureau d'appui commun de Koweït.** On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires sur le Bureau d'appui commun de Koweït. Le Comité formule également d'autres observations sur le dispositif de prestation de services dans le cadre de son examen du chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel) ainsi que dans l'avant-propos et l'introduction de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2023.

Emplois de temporaire vacants

12. On trouvera à l'annexe XV du rapport principal du Secrétaire général (A/77/6 (Sect. 3)/Add.1) des informations sur les taux de vacance. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, au 30 juin 2022, 25 emplois étaient vacants ; pour 16 de ces emplois, les formalités d'entrée en fonctions étaient en cours. Aucun emploi n'était vacant depuis un an ou plus dans les missions relevant du groupe thématique II. Le Comité note, après avoir examiné le complément d'information qui lui a été communiqué, que, en juin 2022, aucun emploi vacant n'avait été pourvu moyennant l'octroi d'une indemnité de fonctions pour un an ou plus. **Le Comité consultatif compte que des renseignements à jour sur l'état d'avancement des recrutements pour les emplois vacants seront communiqués à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget.**

Taux de vacance

13. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a aussi reçu des informations sur les emplois et les taux de vacance approuvés et les taux de vacance effectifs enregistrés en 2022, ainsi que sur les emplois proposés et les taux de vacance prévus dans le budget pour 2023 concernant les missions relevant du groupe thématique II (voir tableau 3). Le Comité note que les taux de vacance réels et moyens en 2022 étaient négligeables (0 %) pour plusieurs entités relevant du groupe thématique II et rappelle que des taux similaires ont été fournis en 2021 (voir A/76/7/Add.3, tableau 3). **Le Comité consultatif est donc d'avis que le taux de vacance budgétisé**

³ Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

⁴ Force intérimaire des Nations Unies au Liban, Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban et Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

devrait davantage tenir compte des taux réels et moyens et compte que des précisions sur les taux de vacance prévus dans le budget pour 2023 seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.

Tableau 3
Nombre d'emplois et taux de vacance (2022 et 2023)

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2022</i>	<i>Taux de vacance approuvé pour 2022 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance au 30 juin 2022 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance moyen pour la période allant de janvier à juin 2022 (pourcentage)</i>	<i>Effectif proposé pour 2023</i>	<i>Taux de vacance (%) budgétisé pour 2023</i>	<i>Nombre d'emplois vacants</i>
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0	–
Groupe d'experts sur le Soudan	Personnel recruté sur le plan international	1	5,0	0,0	0,0	1	5,0	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	Personnel recruté sur le plan international	6	13,0	33,3	8,3	6	13,0	2
Groupe d'experts sur la Libye	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	33,3	2	5,0	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0	–
Groupe d'experts sur le Yémen	Personnel recruté sur le plan international	6	7,0	16,7	2,8	6	5,0	1
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	2	0,0	0,0	0,0	2	0,0	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	Personnel recruté sur le plan international	3	5,0	33,3	27,8	3	5,0	1
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Personnel recruté sur le plan international	19	13,0	0,0	1,8	19	10,0	–
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0	–
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	Personnel recruté sur le plan international	7	5,0	28,6	16,7	7	5,0	2
Groupe d'experts sur le Mali	Personnel recruté sur le plan international	1	5,0	0,0	0,0	1	5,0	–

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2022</i>	<i>Taux de vacance approuvé pour 2022 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance au 30 juin 2022 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance moyen pour la période allant de janvier à juin 2022 (pourcentage)</i>	<i>Effectif proposé pour 2023</i>	<i>Taux de vacance (%) budgétisé pour 2023</i>	<i>Nombre d'emplois vacants</i>
Groupe d'experts sur la Somalie	Personnel recruté sur le plan international	2	5,0	0,0	0,0	2	5,0	–
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	4	5,0	0,0	0,0	4	0,0	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	Personnel recruté sur le plan international	5	5,0	0,0	0,0	5	5,0	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	Personnel recruté sur le plan international	52	5,5	11,5	10,9	52	5,0	5
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Personnel recruté sur le plan international	88	15,0	10,2	8,7	87	12,0	9
	Administrateurs recrutés sur le plan national	23	37,0	4,3	10,1	25	22,0	1
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	29	24,0	3,4	1,1	29	15,0	1
	Volontaires des Nations Unies	8	13,0	37,5	33,3	8	6,0	3

14. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 10 et 11 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général relatives aux effectifs pour 2023 soient approuvées. Le montant des dépenses opérationnelles correspondantes devrait être ajusté en conséquence.**

B. Observations et recommandations concernant les dépenses opérationnelles

15. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles des missions du groupe thématique II s'élèvent à 26 142 500 dollars pour 2023, ce qui représente une augmentation de 755 300 dollars (2,9 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2022 (25 657 200 dollars). Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses (voir tableau 4), plus précisément sur les dépenses effectives de 2021, le montant des crédits ouverts pour 2022 et les prévisions de dépenses pour 2023.

Tableau 4
Groupe thématique II : dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2021		2022		2023		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Dépenses (1 ^{er} janvier-30 juin)	Total	Dépenses non renouvelables	Budget pour 2023 par rapport aux crédits ouverts pour 2022
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (3)
1. Experts	13 367,5	10 034,7	13 450,5	9 256,9	13 571,1	–	120,6
2. Consultants et services de consultants	172,2	167,3	174,3	21,1	77,0	–	(97,3)
3. Voyages officiels	1 968,0	542,2	1 799,5	692,2	2 052,3	–	252,8
4. Installations et infrastructures	4 637,6	4 021,8	4 517,4	1 477,9	4 737,9	–	220,5
5. Transports terrestres	422,6	1 115,6	413,4	116,0	314,9	–	(98,5)
6. Opérations aériennes	43,0	78,3	–	8,1	200,0	–	200,0
7. Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–	–	–
8. Communications et informatique	3 693,8	3 223,2	3 610,8	1 493,4	3 851,9	–	241,1
9. Santé	250,6	63,9	254,4	0,8	165,8	–	(88,6)
10. Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
11. Fournitures, services et matériel divers	1 434,2	1 138,5	1 436,9	687,3	1 441,6	–	4,7
Total	25 989,5	20 385,5	25 657,2	13 753,7	26 412,5	–	755,3

Groupe d'experts sur le Mali

Voyages officiels

16. Le montant de 143 500 dollars demandé pour 2023 au titre des voyages officiels du Groupe d'experts sur le Mali ne fait apparaître aucune augmentation par rapport aux ressources approuvées pour 2022 et permettrait de financer le voyage du (de la) spécialiste des questions politiques à l'appui de l'application globale du régime de sanctions (19 900 dollars) et de cinq agent(e)s de sécurité chargé(e)s d'assurer la protection rapprochée du Groupe d'experts pendant ses voyages au Mali, conformément aux mesures de sécurité recommandées par le Département de la sûreté et de la sécurité (123 600 dollars). Le Comité consultatif note que les dépenses se sont chiffrées à 19 800 dollars en 2021 par rapport aux crédits de 159 500 dollars qui avaient été ouverts pour l'exercice, et à 3 300 dollars au 30 juin 2022 par rapport aux crédits de 143 500 dollars ouverts pour 2022. **Le Comité consultatif rappelle qu'à son avis, il faudrait recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils de formation en ligne (voir également par. 19 et 23 ci-dessous). Compte tenu du faible niveau de dépenses en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des voyages officiels du Groupe d'experts sur le Mali soient réduites de 15 % (21 500 dollars).**

Installations et infrastructures

17. Le Comité consultatif a reçu un complément d'information indiquant que le crédit demandé de 159 700 dollars pour 2023 au titre des installations et de l'infrastructure, qui ne fait apparaître aucune augmentation par rapport aux ressources approuvées pour 2022, permettrait de financer principalement la location de locaux (17 000 dollars) pour le bureau d'un membre du personnel à New York et les services de sécurité (142 500 dollars) pour la protection rapprochée de l'équipe lors de ses visites au Mali. Il note qu'aucune dépense n'a été engagée au 30 juin 2022 et que le montant des dépenses pour 2021 se chiffrait à 18 900 dollars, contre un crédit ouvert de 159 700 dollars. **Compte tenu du faible niveau des dépenses en 2021 et de l'absence de dépenses au cours du premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des installations et infrastructures pour le Groupe d'experts sur le Mali soient réduites de 15 % (24 000 dollars) (voir également par. 16 ci-dessus).**

Groupe d'experts sur la Somalie*Installations et infrastructures*

18. Le Comité consultatif a reçu un complément d'information indiquant que le montant de 129 800 dollars demandé pour 2023 au titre des installations et infrastructures, qui ne fait apparaître aucune augmentation par rapport aux ressources approuvées pour 2022, servirait principalement à financer la location de locaux (49 000 dollars) pour les deux emplois à New York et les quatre emplois à Nairobi ainsi que les services de sécurité en Somalie, les mesures de sécurité applicables au domicile à Nairobi et les services de sécurité et d'escorte pour les experts du Groupe qui seront fournis par l'Office des Nations Unies à Nairobi (75 000 dollars). Les dépenses se sont chiffrées à 69 300 dollars en 2021 par rapport aux crédits de 81 500 dollars qui avaient été ouverts pour l'exercice, et à 11 800 dollars au 30 juin 2022 par rapport aux crédits de 129 800 dollars ouverts pour 2022. **Compte tenu du faible niveau de dépenses en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des installations et infrastructures pour le Groupe d'experts sur la Somalie soient réduites de 15 % (19 500 dollars).**

Direction exécutive du Comité contre le terrorisme*Voyages officiels*

19. Le montant de 836 000 dollars demandé pour 2023 au titre des voyages officiels de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, qui représente une augmentation de 500 dollars (0,06 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2022, permettra de financer les voyages nécessaires pour suivre l'application des résolutions [1373 \(2001\)](#) et [1624 \(2005\)](#) du Conseil de sécurité et faciliter la fourniture d'une assistance technique visant à aider les États Membres à combler les lacunes relevées dans l'application de ces résolutions. Les dépenses se sont chiffrées à 3 200 dollars en 2021 par rapport aux crédits de 928 300 dollars qui avaient été ouverts pour l'exercice, et à 200 100 dollars au 30 juin 2022 par rapport aux crédits de 835 500 dollars ouverts pour 2022. **Compte tenu du faible niveau de dépenses en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des voyages officiels de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme soient réduites de 15 % (125 400 dollars).**

Communications et informatique

20. Le montant de 206 900 dollars demandé pour 2023 au titre des communications et de l'informatique ne fait apparaître aucune augmentation par rapport aux ressources approuvées pour 2022. Les dépenses se sont chiffrées à 129 300 dollars en 2021 par rapport aux crédits de 185 400 dollars qui avaient été ouverts pour l'exercice, et à 88 200 dollars au 30 juin 2022 par rapport aux crédits de 206 900 dollars ouverts pour 2022. **Compte tenu du faible niveau de dépenses en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des communications et de l'informatique pour la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme soient réduites de 10 % (20 700 dollars).**

Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes*Consultants*

21. Le Comité consultatif a reçu un complément d'information indiquant que le montant de 77 000 dollars demandé pour 2023 au titre des services de consultants représente une diminution de 97 300 dollars (55,8 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2021, qui s'explique principalement par une réduction des besoins en compétences spécialisées dans le domaine des systèmes informatiques d'enquête et de la cybercriminalistique et de la cybersécurité, du fait de l'augmentation des capacités internes résultant des récents recrutements. Ayant demandé des précisions, il a été informé que les actualisations des exigences en matière de cybersécurité avaient été assurées par : a) un spécialiste des systèmes informatiques au sein du Groupe des systèmes d'information de l'UNITAD, chargé de se coordonner avec la Section des technologies de la MANUI et d'assumer conjointement la responsabilité du contrôle et du maintien de la sécurité des réseaux de l'UNITAD ; b) un enquêteur adjoint en criminalistique numérique ayant des compétences dans la recherche de renseignements tirés du domaine public au sein du Groupe de la criminalistique de l'UNITAD, qui fournit à l'Équipe d'enquêteurs des services qualifiés et cybersécurisés de recherche de renseignements tirés du domaine public. **Le Comité consultatif réaffirme que le recours à des consultants doit être limité au strict minimum et que les activités de base doivent être exécutées en interne (voir A/75/7/Add.3, par. 18). En outre, compte tenu de la disponibilité de capacités en interne, le Comité recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des consultants pour l'UNITAD soient réduites de 10 % (7 700 dollars).**

22. Le Comité consultatif a en outre été informé que, indépendamment du système informatique de l'UNITAD et grâce à une combinaison d'activités régulières de formation interdisciplinaire en matière de cybersécurité à l'intention d'autres membres de l'Équipe d'enquêteurs ainsi qu'à l'achat et à l'exploitation de licences de logiciels spécialisés (approuvés par le Bureau de l'informatique et des communications), des enquêteurs formés pouvaient effectuer des recherches de renseignements tirés du domaine public en préservant leur anonymat et leur identité et en se protégeant contre les logiciels malveillants et les attaques malveillantes en ligne. **Le Comité consultatif compte que les enseignements à retenir et les meilleures pratiques, y compris les mesures visant à assurer une bonne utilisation des ressources, seront partagés avec d'autres départements, bureaux et entités, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans le cadre de ses missions d'enquête.**

Voyages officiels

23. Le Comité consultatif a reçu un complément d'information indiquant que le montant de 599 700 dollars demandé pour 2023 au titre des voyages officiels pour l'UNITAD, représentant une augmentation de 209 100 dollars (53,5 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2022, permettrait de financer : a) des voyages à des fins autres que la formation (539 300 dollars), principalement pour des activités d'enquête sur le terrain, l'analyse d'informations, des consultations politiques et la protection rapprochée ; b) des voyages à des fins de formation (60 400 dollars). Les dépenses se sont chiffrées à 336 100 dollars en 2021 par rapport aux crédits de 454 500 dollars qui avaient été ouverts pour l'exercice, et à 271 200 dollars au 30 juin 2022 par rapport aux crédits de 390 600 dollars ouverts pour 2022. À sa demande de précisions, le Comité a été informé que l'UNITAD s'était adaptée aux sessions de formation et aux réunions à distance et en ligne après la pandémie et que la majorité des dépenses engagées pour les voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission visaient à faciliter la coopération avec des partenaires et des parties prenantes externes, principalement pour le Bureau du Conseiller spécial, à des fins de sensibilisation de la communauté internationale, de consultations politiques régionales et de collecte de fonds à l'appui du mandat de l'UNITAD. **Compte tenu du faible niveau des dépenses en 2021 et des changements qu'il est proposé d'apporter à la dotation en effectifs de la mission (voir par. 9 ci-dessus), le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des voyages officiels de l'UNITAD soient réduites de 10 % (60 000 dollars).**

Communications et informatique

24. Le montant de 2 599 300 dollars demandé pour 2023 au titre des communications et de l'informatique représente une augmentation de 165 500 dollars (6,8 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2022. L'augmentation proposée s'explique principalement par la hausse des ressources demandées aux fins de l'entretien du matériel de communications et du matériel informatique et aux services d'appui, ainsi que pour l'acquisition de logiciels essentiels au mandat, hausse compensée en partie par la baisse des acquisitions de matériel de communication et de matériel informatique, étant donné que des coffres de preuves numériques et des supports de stockage amovibles ont été acquis en 2022, ainsi que par la diminution des dépenses pour les services de réseaux de télécommunication en raison de la baisse du prix des services Internet et de communication mobile. Les dépenses se sont chiffrées à 2 334 900 dollars en 2021 par rapport aux crédits de 2 617 400 dollars qui avaient été ouverts pour l'exercice, et à 878 000 dollars au 30 juin 2022 par rapport aux crédits de 2 433 800 dollars ouverts pour 2022. **Compte tenu du faible niveau de dépenses en 2021 et au premier semestre de 2022, le Comité consultatif n'est pas convaincu que le montant des ressources demandées soit pleinement justifié et recommande que les ressources demandées pour 2023 au titre des communications et de l'informatique pour l'UNITAD soient réduites de 5 % (130 000 dollars).** On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires sur les dépenses relatives aux communications et à l'informatique.

Services médicaux

25. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a reçu des informations sur les services médicaux et les prestataires de services (voir le tableau 5 ci-dessous) et note que les accords de services de partage des coûts conclus pour trois missions (Groupes d'experts sur le Yémen, Groupe d'experts sur la Somalie et UNITAD) avec des prestataires de services du système des Nations Unies permettent des gains d'efficience.

Tableau 5

Informations sur les services médicaux fournis aux missions politiques spéciales et sur les prestataires de ces services (2021-2023)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Type de services médicaux</i>	<i>Prestataire de services</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>2021 (montant approuvé)</i>	<i>2021 (dépenses effectives)</i>	<i>2022 (montant approuvé)</i>	<i>2022 (dépenses effectives)</i>	<i>2023 (montant demandé)</i>	<i>Effectif du prestataire affecté à la fourniture des services</i>	<i>Nombre de bénéficiaires des services parmi le personnel des Nations Unies</i>	<i>Lieu</i>	<i>Raison du choix des services</i>
Groupe d'experts sur le Yémen	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (centre de soins communs)	Programme des Nations Unies pour le développement	Lettre d'accord avec toutes les entités participantes	8,0	–	8,0	–	8,0	n.c.	7	Sanaa et Aden (Yémen)	
Groupe d'experts sur la Somalie	Participation aux coûts des services médicaux communs pour tous les bureaux des Nations Unies basés à Nairobi	Office des Nations Unies à Nairobi	Service fourni dans le cadre d'un accord de prestation de services signé entre le Groupe d'experts sur la Somalie et l'Office des Nations Unies à Nairobi	–	3,7	3,8	–	3,8	n.c.	4	Nairobi	Il est rentable de partager les services médicaux avec d'autres entités
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Accord de partage des coûts avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour la fourniture de services médicaux en Iraq	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	Accord de prestation de services	242,6	–	242,6	60,2	154,0	n.c.	196	Bagdad, Dahouk et Erbil (Iraq)	

26. Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 14, 16 à 21, 23 et 24, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles pour 2023 soient approuvées.

C. Questions diverses

Représentation équilibrée des femmes et des hommes

27. On trouvera dans l'annexe XVI du rapport principal du Secrétaire général la répartition par genre du personnel civil et des experts dans les missions relevant du groupe thématique II au 30 avril 2022 (A/77/6 (Sect. 3)/Add.1). Le Comité consultatif a reçu des informations au 15 juillet 2022 indiquant la sélection de nouveaux membres du personnel en 2019 (17 femmes et 17 hommes), en 2020 (19 femmes et 18 hommes), en 2021 (32 femmes et 18 hommes) et en 2022 (8 femmes et 6 hommes) dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur. **Le Comité consultatif prend note des efforts déployés à ce jour et compte qu'ils se poursuivront pour améliorer l'équilibre entre les genres dans les entités relevant du module thématique II et que des informations actualisées sur la représentation des femmes et des hommes et les efforts de recrutement correspondants seront communiquées dans tous les futurs projets de budget.** On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires sur les questions de genre.

Représentation géographique

28. D'après les informations que le Comité consultatif s'est fait fournir, au 30 juin 2022, la représentation géographique des 70 membres des groupes d'experts était la suivante : 22 des États d'Europe occidentale et des autres États, 15 des États d'Afrique, 15 des États d'Asie et du Pacifique, 6 des États d'Europe orientale et 5 des États d'Amérique latine et des Caraïbes, auxquels s'ajoutent 7 emplois vacants. Le Comité a également été informé de la répartition de toutes les catégories de personnel financées par le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires au 30 juin, comme suit : 112 des États d'Asie et du Pacifique, 106 des États d'Europe occidentale et des autres États, 25 des États d'Europe orientale, 22 des États d'Afrique et 5 des États d'Amérique latine et des Caraïbes. **Le Comité consultatif compte que des efforts supplémentaires seront faits pour parvenir à une représentation géographique équitable des États Membres parmi le personnel du groupe thématique II et que des informations actualisées à ce sujet seront communiquées dans tous les futurs projets de budget.** On trouvera dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/77/7/Add.1) des observations supplémentaires sur la représentation géographique.

Ressources extrabudgétaires

29. Des contributions extrabudgétaires estimées à 4 300 000 dollars pour l'UNITAD et à 781 036 dollars pour la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme devraient être reçues en 2023. Le tableau 6 ci-dessous présente les contributions extrabudgétaires estimées et reçues en 2020, 2021 et 2022 au 19 juillet 2022.

Tableau 6
Ressources extrabudgétaires (2020-2023)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Année	Donateur	Contribution	Montant	Écart
			estimée	réel reçu	
			a)	b)	(a) – (b)
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	2020	Bureau de lutte contre le terrorisme	454 998	164 076	(290 922)
	2020	Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement	629 165	833 400	204 235
	2020	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	80 080	80 080	–
	2020	Japon	366 983	384 454	17 471
	2020	Allemagne	96 199	–	(96 199)
	2020	Suisse	188 250	200 000	11 750
Total			1 815 675	1 662 010	(153 665)
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	2020	Allemagne	–	1 167 500	1 167 500
	2020	Danemark	–	736 268	736 268
	2020	Commission européenne	–	2 760 404	2 760 404
	2020	Pays-Bas	–	234 667	234 667
	2020	États-Unis d'Amérique	–	3 425 000	3 425 000
Total			–	8 323 839	8 323 839
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	2021	Bureau de lutte contre le terrorisme	756 640	535 329	(221 311)
	2021	Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement	334 639	–	(334 639)
	2021	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	74 360	74 360	–
	2021	Japon	53 063	27 096	(25 967)
	2021	Allemagne	36 160	36 160	–
	2021	Suisse	164 713	39 626	(125 087)
Total			1 419 575	712 571	(707 004)
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	2021	Allemagne	1 000 000	1 161 300	161 300
	2021	Danemark	–	962 927	962 927
	2021	Commission européenne	–	753 835	753 835
	2021	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 219 512	–	(1 219 512)
	2021	Pays-Bas	580 000	588 800	8 800
	2021	Hongrie	–	61 383	61 383
	2021	Finlande	–	338 160	338 160
	2021	Slovaquie	–	22 562	22 562
	2021	États-Unis d'Amérique	3 000 000	3 925 000	925 000
Total			5 799 512	7 813 967	2 014 455

<i>Mission</i>	<i>Année</i>	<i>Donateur</i>	<i>Contribution</i>	<i>Montant</i>	<i>Écart</i>
			<i>estimée</i>	<i>réel reçu</i>	
			<i>a)</i>	<i>b)</i>	<i>(a) – (b)</i>
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	2022	Bureau de lutte contre le terrorisme	650 444	388 435	(262 009)
	2022	Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement	320 926	–	(320 926)
	2022	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	123 217	–	(123 217)
	2022	Japon	–	–	–
	2022	Allemagne	–	–	–
	2022	Suisse	40 000	–	(40 000)
Total			1 134 587	388 435	(746 152)
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	2022	Allemagne	1 000 000	–	(1 000 000)
	2022	Danemark	574 787	574 787	–
	2022	Commission européenne	3 886 313	–	(3 886 313)
	2022	États-Unis d'Amérique	2 250 000	250 000	(2 000 000)
	2022	Inde	200 000	200 000	–
Total			7 911 100	1 024 787	(6 886 313)
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	2023	Bureau de lutte contre le terrorisme	305 532	–	–
	2023	Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement	475 504	–	–
Total			781 036	–	–
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	2023	Allemagne	1 000 000	–	–
	2023	Pays-Bas	1 000 000	–	–
	2023	Finlande	300 000	–	–
	2023	États-Unis d'Amérique	2 000 000	–	–
Total			4 300 000	–	–

Note : La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a conclu un accord relatif aux contributions avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et signé des lettres d'échange avec le Comité contre le terrorisme, et a demandé et obtenu des fonds du Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement.